

# **Place de l'analyse des cheveux en toxicologie judiciaire**

**par le Docteur Christian STAUB**

**Institut Universitaire de Médecine Légale**

**Unité de Toxicologie, Genève**

L'analyse toxicologique est en pleine mutation, les méthodes évoluent, de nouvelles techniques apparaissent sur le marché. Une technique comme le couplage chromatographie gazeuse / spectrométrie de masse (GC/MS) est même devenue l'outil analytique indispensable en toxicologie judiciaire.

L'échantillon biologique n'échappe pas à cette évolution. Longtemps, le sang et les urines ont constitué la base des examens toxicologiques, le sang reflétant la situation au moment du prélèvement ou des faits et les urines permettant la recherche des métabolites ou marqueurs de consommation. Cette stratégie analytique permet d'obtenir des informations sur deux ou trois jours exceptionnellement plus comme pour le cannabis.

A partir de 1979, date des premiers travaux décrivant les analyses de substances à action stupéfiante dans les phanères humains, cette fenêtre de détection va être complètement modifiée grâce à l'introduction du cheveu dans l'arsenal analytique. En effet cette matrice possède la propriété unique d'être le marqueur d'une exposition répétée et permet, en outre, d'établir un profil de consommation sur une période bien plus longue (plusieurs semaines voire plusieurs mois).

**Conférence présentée le : LUNDI 10 JANVIER 2005 À 17H30**

**Université de Genève - Bâtiment Sciences II**

**Auditoire P.F. Tingry (A 150)**

**30, quai Ernest-Ansermet, Genève**

**LA CONFÉRENCE EST PUBLIQUE**